

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2024-016

Date de convocation :
30/05/2024

Date d'affichage :
01/06/2024

Nombre de membres
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

OBJET :
MONTANT REPAS ET
BUVETTE – 13 JUILLET
2024

Le sept juin deux mil vingt-quatre vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'es réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROBIN,

Etaients présents : M. ROBIN Jean-Claude, M. SAYAGH Claude, Mme GLANARD Florence, M GLANARD Michel, M LE SOURD Jean-Yves, Mme DOUBLIER Caroline, M. HENRY Manuel, M AUDUREAU Stéphane, M. DEBUYSERE Pascal, M. ROBIN Thomas

Absent et représenté :

Mme REY Brigitte représenté par M ROBIN Jean-Claude

Absent :

Mme VERBRUGGHE Aurélie
M. LEPORE- BACHELET Yohann
M. HADENGUE Michaël

2024-16 : Montant repas et buvette – 13 juillet : à l'unanimité

Le buffet organisé pour la fête Nationale aura lieu le samedi 13 juillet 2024 à la salle des fêtes.

Après délibération, il est décidé que le repas du 13 juillet sera, comme les années précédentes gratuit pour les habitants de Tilly. Les personnes extérieures seront les bienvenues mais devront payer leur repas.

Le Conseil municipal fixe le prix du repas des personnes extérieures à la commune à 15 € pour les adultes, 7 € pour les enfants de 5 à 10 ans, gratuit pour les moins de 5 ans.

A l'issue du repas, pendant le bal, une buvette sera mise en place les tarifs votés sont le suivants :

Coca-cola/Orangina/jus de fruits :	1,50 €	/canette
Bière :	1,50 €	/canette
Eau :	1,00 €	la petite bouteille
Crémant :	2,00 €	Verre
Crémant :	10,00 €	La bouteille

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie conforme, Tilly, le 07 juin 2024

La secrétaire de séance
Caroline DOUBLIER

Le Maire
Jean-Claude ROBIN

